L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 par année
TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 AVRIL 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

Aujourd'hui étant le Vendredi Saint, l'Abeille ne paraîtra pas demain samedi. Les avis dont la publication était fixée à demain, paraissent aujourd'hui.

La grande tactique des amis de l'administration décharge conscience maintenant à semer des germes de division dans notre parti. Pendant longtemps ils ont complaisamment exagéré leur puissance: à la veille d'une défaite honteuse ils chantaient encore victoire tout en inventant leurs adversaires. Mais depuis que leur véritable force est connue, depuis que leur impuissance a été constatée, ils ont changé de ton et de langage. D'abord ils ont commencé par crier à la fraude, à la corruption, comme pour jeter par cette diversion un voile sur leurs propres actes. Puis, ils se sont mis à énumérer les difficultés contre lesquelles aurait à lutter la nouvelle administration (tâche qui n'est rien moins facile puisque toutes ces difficultés viennent de leur fait) pour en conclure que le nombre des mécontens serait nécessairement fort grand, et que tous ceux qui ne verraient pas se réaliser les espérances exagérées qu'ils avaient conçues d'un changement se prononceraient dans l'opposition. Enfin est venue la proclamation convoquant une session extraordinaire du Congrès, mesure urgente et dont l'indispensable nécessité est admise par tous les hommes que n'égare pas l'esprit de parti; et de suite ils se sont pris à considérer cette mesure comme inutile et dispendieuse.

Mais il a été si clairement établi que le trésor public a été épuisé par leurs prodigalités et par leur mauvaise administration; mais il est tellement évident que dans la situation où se trouvent les affaires et le système de circulation, l'intérêt public exige qu'on avise immédiatement aux moyens d'amener un changement favorable, que l'opinion publique leur a imposé silence.

Ainsi expulsés de leur dernier retranchement, ils sont encore forcés d'avoir recours aux insinuations.

Mr Webster, dit-on, avait raison de s'opposer à une session extraordinaire." Et d'où sait-on que Mr Webster s'opposait à la convocation d'une session extraordinaire? — Pourrait-on affirmer ce fait? On prétend encore que ce sera l'occasion de faire éclater la lutte sourde de Mr. Clay contre son rival du Nord." Pourrait-on nous dire ce que c'est que cette "lutte sourde"? Hâtons-nous de dire que tout cela n'existe que dans l'imagination de nos adversaires politiques. Il y a parmi nous ni Clayistes, ni Websteristes, ni Tistes. Il n'y a que des démocrates-whigs; notre cause est: *les principes non les hommes.*

Et on supposé "*qu'on adoptera un projet de dette nationale.*" Qu'on adopte ou non projet de dette nationale, c'est assez probable et c'est à vrai dire ce qu'on peut faire de mieux; mais quant à un *projet de dette nationale*, c'est une autre affaire. Nous avons plusieurs pas de dette nationale et nous avons espérer que non-seulement le général Harrison n'en créera pas, mais encore qu'il éteindra celle qui a été créée par M Van Buren.

La dernière administration, on doit lui rendre cette justice, a constamment *parlé* contre une dette nationale, mais *elle en a créé une.* N'aurait-il pas mieux valu ne pas parler et ne pas la contracter?

Beaucoup de gens considèrent les profits du commerce comme peu légitimes: c'est une erreur que le moindre examen doit dissiper.

En dit "Si les planteurs sucriers, par exemple, vendaient directement leur récolte aux consommateurs, sans l'intermédiaire du commerce, il y aurait avantage pour l'une des parties sinon pour toutes deux." Rien de plus vrai en apparence; rien de faux en réalité.

L'intérêt du planteur est bien de vendre le plus cher possible; mais il lui importe avant tout de réaliser promptement sa recolte pour subvenir à ses frais d'exploitation et pour payer ses dettes, s'il en a, ou faire des améliorations s'il n'en a pas. Or, comment le planteur pourrait-il vendre *promptement* sa récolte au consommateur? Quel est le consommateur qui achète le sucre non seulement par boucaut, mais même par barril?

Il faudrait donc que se passer de l'intermédiaire du commerce que le planteur consentît à détailler sa denrée.

Mais pour cela il faudrait se mettre partout la portée du consommateur, que pour un mince bénéfice et les avantages de prêt pour sur de très petites quantités sont toujours mises; l'consommateur devrait pas chercher au loin ce qu'il peut trouver à sa porte. En d'autres termes il lui faudrait prendre une grande quantité de magasins sur tous les points et des employés pour effectuer la vente. Or, croit on que ceux qui en répartiraient pour lui ne feraient pas tout ce qui peut compenser le bénéfice du commerce?

Supposons qu'un planteur fasse un essai de cette nature avec une récolte de cent boucauts; que le prix du commerce soit $6—et le prix du détail $10—D'après ce donnée sa récolte vendue au commerce lui rapporterait $ 6,000 00

Et sa récolte vendue en détail 10,000 00

Différence en faveur du détail $4,000 00

Mais pour vendre au détail assez rapidement, il faudrait nécessairement prendre un grand nombre de petits magasins et se trouver à la portée des consommateurs; vingt cinq magasins, et il en faudrait plus encore plus que moins, au taux moyen très modique de $300 le traitement ..... $ 7,500 00

Vingt cinq commis à $300 seulement 7,500 00

Ce qui constituerait une dépense de $15,000 00

De sorte que pour gagner $4000, on en perdrait $11,000. Et pourtant tout est calculé en faveur du détail, car en y réfléchissant attentivement on reconnaîtra que vingt cinq entrepôts seraient insuffisans pour opérer une vente rapide; 2o qu'il y aurait nécessairement une foule de faux frais que nous n'avons pas mis en ligne de compte; 3o qu'on obtiendrait difficilement dans ces magasins spéciaux le prix des boucaus, qui ayant des pratiques faites, obtiendraient toujours la préférence à égalité de prix et de qualité; 4o qu'il y aurait en fin de compte un chapitre considérable de non valeurs.

On voit donc que les profits du commerce sont très légitimes, tout aussi légitimes que ceux des agriculteurs et des fabricants et que de plus ils ne sont pas exagérés, grâces à la concurrence.

Mais, dira-t-on, si on calcule sont justes, comment se fait il que le commerce puisse trouver du profit où le planteur trouverait de la perte? La raison en est bien simple. Le planteur en détail tant son sucre fait un métier auquel il est étranger et d'ailleurs il paie pour vendre quelques boucauts de sucre des frais aussi considérables que le marchand pour vendre cent objets différents. Le planteur, dans la supposition établie, paie six cents piastres de frais pour débiter une denrée qui n'en vaut que quatre cents; tandis que le marchand avec les mêmes frais débite pour dix mille piastres.

Il ne faut même pas croire que le prix courant des choses puisse être arbitrairement fixé par personne; mais il résulte par occasion de la proportion entre la production et la consommation, en base générale et permanente repose sur le prix de revient. Si le planteur voit que, pendant plusieurs années, le prix qui lui restitue de sa récolte est moindre que son prix de revient (c'est à dire l'intérêt de son capital et ses frais d'exploitation) il abandonne un genre de culture qui lui est préjudiciable et ne rien produire.

Il en est de même du marchand qui ne peut vendre une denrée plus haut que son prix de revient (c'est à dire le prix d'achat, les frais quelle lui a occasionnés et l'intérêt de ses avances) il n'en achète plus à ce prix, et le producteur est encore obligé ou de réduire ses bénéfices ou, lorsqu'ils ne peuvent plus être réduits, à cesser de produire. Par suite, la production étant moindre et la consommation continuant, l'équilibre ne tarde pas à se rétablir et la production de reprendre son cours.

De même le café, tant plus ici que sur les lieux de production, car au prix d'achat faisant il faut ajouter frais de mise à bord, le frêt, l'assurance, les frais de débarquement, de transport, l'intérêt de l'argent, etc. Toutes ces choses exactement calculées constituent le prix de revient et tout ce que l'importateur obtient au delà de ce prix est bénéfice. Pour le marchand détaillant le prix de revient se compose de prix qu'il a payé à l'importateur, de l'intérêt de ses avances, du magasinage et du déchet qu'éprouve le poids à mesure que la graine vieillit. Ce qu'il obtient du consommateur au dessus de ce prix de revient constitue son bénéfice. Ainsi le consommateur est obligé de payer non seulement tous les frais mais le bénéfice de l'importateur et celui du marchand détaillant, et cependant il a infiniment plus d'avantage d'acheter ainsi que de faire lui même les importations; comme le producteur a plus d'avantage de vendre au commerce que d'envoyer lui même ses produits sur le marché pour en effectuer la vente et surtout la vente au détail.

C'est pourtant à des causes de cette nature qu'il faut attribuer les préjugés de certaines parties de la population contre d'autres. Ne serait-il pas plus rationnel de ne pas s'en rapporter aux apparences et de n'adopter des opinions si peu chrétiennes qu'après un mûr examen? Peut-il voir encore, au dix-neuvième siècle, les préjugés du moyen âge dominer des sociétés qui se disent philosophiques?

MADEMOISELLE ELSSLER.

On vient par ordre du Président, logé dans nos colonnes quelques jours, du Président de Madame Elsslers, qui a été [illegible] et des plans [illegible] mais pour la représentation, et [illegible] la vente à l'encan, [illegible] chez [illegible].

Nous croyons devoir [illegible] à la Chambre de Commerce la nécessité d'exempter du maître général des postes l'extrême irrégularité de l'arrivée des lettres et des journaux par suite de l'obligation que sont [illegible] avoir prise les contrôleurs de ouvrir les sacs aux [illegible] pour admettre des passagers [illegible] marchandises. Un tel état de choses est trop [illegible] aux intérêts [illegible] les populations du Sud pour ne pas attirer immédiatement la sollicitude de la nouvelle administration.

VARIÉTÉS.

LE MARI DE MADAME DE SOLANGE.

(Voir l'Abeille d'hier.)

VII.

La colère était accompagné du duc de Lussac, qui avait été, comme nous l'avons déjà vu, son présentateur chez Mme de Solange, et s'était entremis pour le mariage projeté. Il venait aider *son protégé* à discuter les conditions du contrat.

Le duc était alors dans tout l'éclat de son succès à la cour et au plus haut degré de la puissance qui lui donnait son parentage avec les Choiseul. Nul ne possédait autant que lui cette légèreté moqueuse et libertine alors à la mode, et on le citait comme le gentilhomme de France qui changeait le plus souvent de maîtresse et payait le plus rarement ses dettes. Servable, du reste, il distribuait à tout venant, sur la recommandation de son valet de chambre, les brevets, les pensions ou les lettres de cachet qu'il arrachait à M. de Choiseul.

Au moment où Mme de Solange entra au salon, il était assis sur une bergère dans tout le débraillé du plus accomplit gentilhomme de l'époque. Sa veste de satin frappé était à son demi-ouverte, son habit de velours brodé, couvert de poudre, et son jabot de point d'Angleterre taché partout de tabac d'Espagne. A la vue de la marquise, il se leva avec effort.

—Eh! la voilà! s'écria-t-il. Complimentez-nous donc de notre exactitude, chère marquise. Pour vous j'ai manqué trois rendez-vous. Il y a manœuvres de cavalerie ce matin au Grand-Champ, et je voulais vous y emmener.

—Mille grâces, dit Mme de Solange, je ne sais si je pourrai.

—Pourquoi donc? Il le faut! Voyons, marquise, nous allons terminer l'affaire du contrat en un instant.

—J'attends maître Durocher.

—Voici son clerc que j'ai vu en passant et qui vous apporte le projet d'acte.

Madame de Solange aperçut alors debout près de la porte un jeune homme dont les traits ne lui semblèrent point inconnus. Il était vêtu de noir comme tous ceux de sa profession, mais elle fut frappée de sa tournure hardie et de l'espèce de triste fierté qui se révélait dans tout son air. Il se tenait immobile à quelques pas du seuil, le front pensivement baissé et une main cachée dans sa poitrine. Au mouvement que fit la marquise, il releva la tête et salua.

—Vous apportez le modèle du contrat, demanda Mme. de Solange.

Le jeune homme présenta sans répondre les papiers qu'il tenait à la main. L'expression de tous ses traits était si profondément douloureuse que la marquise fut un instant sans pouvoir en détacher ses regards.

Cependant le comte et M. de Lussac s'étaient retirés à quelques pas dans l'embrasure d'une croisée; elle prit les papiers que lui présentait le jeune homme et les déroula pour les parcourir, mais à peine y eut-elle jeté les yeux qu'elle poussa une exclamation. Le clerc releva la tête.

—Cet acte n'est point de maître Durocher, dit-elle vivement.

—Je l'ai écrit sous sa dictée, répondit le clerc.

—Vous!

—Moi, madame.

—Qu'y a-t-il marquise? demanda le duc en se rapprochant.

—Rien... rien. M. le duc, balbutia Mme. de Solange d'un accent altéré.

Le duc reprit sa conversation interrompue, et Mme de Solange s'assit. Elle venait de reconnaître dans l'écriture du clerc celle du billet adressé à Jeanne. Elle resta un moment comme anéantie de stupeur; elle doutait encore; mais un nouvel examen ne lui laissa aucune incertitude. Elle leva s'ors les yeux de nouveau sur le jeune homme et chercha où elle l'avait déjà rencontré.

Le couvent des dames de la Visitation lui revint tout à coup en souvenir; c'était là qu'elle l'avait vu. Elle comprit à l'instant comment il avait pu connaître Jeanne et s'en faire aimer, car sa lettre ne laissait aucune incertitude à ce sujet. Elle ne se demanda point quel hazard avait aimé comblé la distance qui les séparait, ni par quelle fatalité un pauvre clerc avait pu plaire à Jeanne; mais respectant à éclaircir plus tard tous ces détails et laissant une vaine indignation, elle se mit à rechercher, avec cette promptitude des intelligences ambitieuses, le moyen de conjurer le péril. A tout prix il fallait écarter ce jeune homme, dont la passion hardie pouvait entraîner Jeanne à quelque résolution extrême. Mais de quelle manière et comment y réussir!

Les yeux fixés sur l'acte qu'elle feignait de lire, Mme. de Solange se perdait en réflexions, formant mille projets aussitôt rejetés. Pendant ce temps Jérôme s'était approché d'une fenêtre donnant sur le parterre, et, appuyé sur l'espagnolette, plongeait jusqu'au fond des charmilles un regard avide, tandis que le duc et M. de Lanoy, assis à quelques pas continuaient de causer, en élevant de plus en plus la voix à mesure qu'ils s'échauffaient.

Un bruyant éclat de rire de cette interrompit tout à coup l'anxieuse préoccupation de la marquise et la força pour ainsi dire à entendre.

—Ainsi voyons mon M. de Lanoy, le colonel n'a rien dit!

Il n'est sorti de la Bastille qu'après les réveillés de sa femme, et ils vivent ensemble comme Philémon et Baucis. Du reste, c'est toujours le moyen le plus sûr, mon cher comte. Qu'un mari y regarde de trop près, qu'un crancier menace de poursuivre quelque homme bien né, vite une lettre de cachet, cela coupe court à tout. L'évangile devrait avoir en vue les lettres de cachet lorsqu'il recommande d'éviter le scandale: c'est l'institution la plus chrétienne de la monarchie; aussi j'en use pour mes et mes amis. J'ai toujours dans ma poche avec ma tabatière, une lettre de blanc-seing, au moyen de laquelle on peut envoyer le premier fâcheux vivre dans la retraite aux frais de sa majesté, et, si jamais vous en désirez deux ou trois, ne fut-ce que par précaution.....

Un seul, monsieur le duc, dit Mme de Solange en s'avançant vivement.

—Quoi! marquise, vous aussi?

—Un blanc-seing, et je vous en aurai une éternelle reconnaissance.

—Peur si peu!..... Choiseul ne m'en laisse jamais manquer, et j'en fais cas comme d'une prise de tabac! Voyez! ajouta-t-il en cherchant dans sa poche un petit portefeuille en moire brodé, duquel il retira plusieurs papiers. Prenez, marquise et à discrétion.

Mme. de Solange en prit une, remercia et sortit.

Peu après, un domestique vint avertir Jérôme Bouvart que madame le demandait. Il la trouva dans sa bibliothèque, une lettre à la main.

—Vous avez la confiance de maître Durocher, dit-elle; je puis vous accorder la mienne en toute sûreté.

Le clerc s'incline.

—Il faut que vous partiez sur le champ pour Paris.

—Moi? dit Jérôme surpris.

—Je ferai avertir votre patron. Portez cette lettre et attendez la réponse; elle peut empêcher la signature du contrat.

—J'ai, madame, dit vivement le clerc.

—Surtout pas un mot de la mission que je vous confie.

—Je vous le jure.

—Et point de retard.

—Je pars à l'instant.

—Allez, jeune marquise; je vous attendrai.

Le jeune homme salua et sortit. Mme. de Solange courut à la fenêtre pour s'assurer de la route qu'il suivait, et le vit prendre l'avenue de Paris. Un éclair de joie illumina tous ses traits.

—Va, murmura-t-elle; maintenant je ne crains plus!

Et redescendant au salon, où MM. de Lanoy et de Lussac l'attendaient toujours:—Tout est bien, dit-elle en présentant le contrat à ce dernier, je le ferai signer aujourd'hui même par M. le marquis.

Puis se tournant vers le laquais:

—Faites approcher le carosse de M. de Lussac, ajouta-t-elle, nous irons ensemble voir les manœuvres du Grand-Champ.

Mais pendant que tout conspirait ainsi contre l'amour de Jeanne, son meilleur même lui acquérait un secours aussi important qu'inattendu.

La crainte de rencontrer Mme. de Solange l'empêcha pendant quelque temps de retourner vers son père, mais son inquiétude l'emportant enfin sur tout le reste, elle se glissa jusqu'à la porte du marquis, et après s'être assurée qu'il était seul, entra furtivement. Celui-ci parcourait la chambre avec agitation, en prononçant des mots sans suite. A la vue de Jeanne, il s'arrêta court et lui tendit les bras.

—La lettre! la lettre! balbutia-t-il.

—Ma mère l'a lue! demanda Jeanne tremblante.

—Et emportée!

—La jeune fille pâlissait.

—Ce n'est point ma faute, Jeanne, reprit le vieillard en étendant les mains. Elle m'a parlé de la messe du roi.... de promenade dans la forêt.... Puis elle avait un peu pâlie; je ne l'ai pas vue depuis. Je ne sais. Oh! dans ce moment je ne m'en veux pas!

Mais celle-ci s'était laissé tomber sur un fauteuil en se couvrant le visage.

—Au nom du ciel, ne pleure pas! dit le vieillard près de pleurer lui-même.

—Ah! mon père, vous m'avez perdue! s'écria la jeune fille suffoquée de sanglots.

—Perdue! répéta M. de Solange. Se peut-il? Que contenait donc cette lettre? Jeanne, je t'effrais pas ainsi, je t'en conjure. Mon Dieu! pourquoi aussi me la donner à garder? Je suis sans force, sans volonté moi. Tu n'as jamais remarqué son regard immobile et perçant. Quand il se fixe sur moi, vois-tu, je sens ma tête qui tourne, mes membres qui tremblent: j'ai peur!

Ces mots étaient prononcés d'une voix si profondément altérée qu'au milieu même de sa désolation Jeanne en fut touchée. Elle saisit les mains de son père avec une pitié douloureuse et les baisa tendrement. Cette caresse toucha le vieillard et son front s'éclaircit.

Tu me pardonnes, Jeanne, n'est-ce pas? dit-il en appuyant ses lèvres tremblantes sur le front de la jeune fille. Oh ces tranquille! tout cela finira bientôt. Bientôt tu ne serai plus son esclave et tu pourras faire ce qui te plaît.

—Moi, mon père?

—Ne vas-tu pas épouser le comte de Lanoy?

—Ah! jamais! s'écria la jeune fille avec désespoir.

—Jamais! répéta-t-il, étonné; que veux-tu dire, Jeanne?

—Oh! mon père! je suis bien malheureuse! sanglota la jeune fille en se jetant dans ses bras.

—Toi, malheureuse, Jeanne? Au nom du ciel, qu'y a-t-il donc? Regarde-moi. Pourquoi pleurer? Et comme si un trait de lumière l'illuminait tout à coup:

—Oh! s'écria-t-il, ce n'est pas le comte que tu aimes!

La jeune fille se cacha honteuse et éplorée, dans le sein du vieillard.

—Oui, je comprends, répétait-il. Il y a un autre.... que ta mère repousse, n'est-ce pas!.... Ta mère ne veut que t'élever pour monter après toi! pauvre enfant!.... Et tu l'aimes donc bien?

—Oh! mon père! murmura Jeanne en se pressant contre son cœur.

—Celui-ci coupa:

—Bêtise! bêtise que tout cela! Il dit d'un ton absolu. Elle a obéi à ta volonté, Jeanne. Elle veut que tu l'approuve; et ce ne peut être qu'en t'aimant.

—Oh! je le sais, je le sais! reprit la jeune fille avec des sanglots; mais plutôt que d'épouser le comte, mon père, je mourrais!

—Tu, reprit-elle avec une énergie décelée, car tout vaut mieux pour toi que de supporter une pareille union. Ou! songez, mon père: promettez à Dieu de vivre pour quelqu'un alors que toute votre âme est affligée! se condamner à mourir jusqu'à la mort! c'est impossible! Et toi, que deviendrai-t-il si je l'abandonne! Vous ne savez pas combien il est bon! Nous parlions de vous si souvent, et il vous aimait seulement parce que tu vous aimais! Oh! j'aurais pu être si heureuse avec lui, mon père!

La jeune fille parlait d'une voix entrecoupé'e, et en douloureuse exaltation elle était gagné le vieillard.

—Eh bien! s'écria-t-il tout à coup, partons ensemble!

—Partir, mon père?

—Oui, Jeanne, car c'est le seul moyen d'échapper à ton tyrannie. On veut te faire souffrir comme moi; fuyons!

—Mais vous?.....

—Qui donc en empêche? Ne sais-je pas ton père? Avec moi, tu peux aller partout sans honte. Je vous suivrai, Jeanne; nous irons vivre bien loin, dans quelque coin de campagne où je serai libre de me promener sous les arbres, sans un gardien. Si nous sommes pauvres, je travaillerai.

—Vous, mon père!

—Oui! oui! mes forces reviendront, enfant. Ici sa présence m'empoisonne. Fuir! je sens autour de moi sa volonté comme un réseau de fer qui m'oppresse..... voilà pourquoi je suis triste, vieux et sans raison. Mais la liberté me rajeunira..... Avertis-le, Jeanne; dis-lui qu'il prépare tout et nous partirons avant que ta mère se doute de rien!

—Hélas! il est trop tard, murmura la jeune fille; la lettre lui aura tout appris.

—La lettre! reprit le marquis en changeant de visage. Oh! oui; tu as raison..... La lettre!... Et c'est moi qui l'ai livrée! C'était un dépôt; je l'ai vendu pour de vaines promesses.

—Mon père!

—Vendu, Jeanne! Oh! je suis un lâche!

Le vieillard heurtait son front avec désespoir. Jeanne l'entoura de ses bras.

—Oh! ne dites point cela, mon père! s'écria-t-elle; ne vous accusez jamais ainsi; vous me faites douter pour moi! Dieu a tout fait, et il n'a point voulu me donner la joie que je lui demandais. Lui seul est le maître et fait l'avenir! Puisqu'il m'est refusé de vivre pour Jérôme dans ce monde, eh bien! j'irai prier pour lui dans un couvent. Embrassez-moi, embrassez-moi, mon père, car bientôt vous ne me verrez plus!

—Non, Jeanne, s'écria le marquis en la serrant contre sa poitrine, cela ne sera point! Tu dans un cloître, ma belle, ma douce Jeanne! Et que ferais-tu sous le voile de tes douces bouffées de joie? qui rendras-tu heureux de ton affection? Ah! tu ne sais point ce que l'on peut souffrir au fond d'un couvent!

—Non, mais je sais, mon père, tout ce que l'on souffre dans certaines unions...

—Comme la mienne, n'est-ce pas? dit le vieillard en tâtonnant. Tu as raison! je n'y avais pas songé! si tu allais souffrir autant que moi!

Et cette pensée le fit frissonner.

—Jeanne! Jeanne! tu ne te marieras point contre ton gré! s'écria-t-il avec force. Toutes les unions sans amour doivent se ressembler. Tu ne te marieras point; je m'y opposerai. Je suis ton père; ce titre-là, dit moins, ils n'ont pu me le ôter. Ils ne peuvent disposer de ta main malgré moi. Tu n'épouseras point le comte.

—Je venais pourtant présenter le contrat à votre signature, dit une voix calme et sonore.

Mme. de Solange venait d'entrer et se tenait à quelques pas, des papiers à la main.

EMILE SOUVESTRE.

(La suite à lundi.)

Décédés à la Pointe-Coupée le 3 du courant, madame Jacques C. Van Wickel, née Ledoux, âgée de 23 ans.

Enlevée à sa famille, elle était la seule consolation de ses vieux parents: le seul enfant qui leur restait pour les consoler leur vieillesse. Ils l'ont vu mourir après une longue et douloureuse maladie, qu'elle supporta avec fermeté et résignation. Elle laisse après elle un époux qui la pleurera longtemps et deux enfants qui ne jouiront jamais des caresses et des soins d'une mère; et dans sa famille qui la regrettera toujours.

9 avril - 1

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ

Nelle Orléans, le 9 avril 1841—6 heures du soir.

COTON—Arrivé depuis le 6 courant—Louisiane et Mississippi 3723 balles, Mobile, State Alabama 1902; Arkansas 361; en tout 6,086 balles; ce qui porte les arrivages depuis le 1er octobre à 644,604 balles, contre 760,180 balles qu'ils étaient l'an dernier. Il a été expédié dans la même espace de temps à Liverpool 6676 balles; à Boston 101; à Baltimore 96; et tant 4835 balles; ce qui augmente le stock de 172 balles et l'élève à 160120 balles contre 196364 balles qu'il était l'an dernier à pareille époque

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct. Stock en mains,		
Reçu les 2 derniers jours	6006	98720
Procédement,	9 16058	549884
		671182
Exporté pendant les 2 derniers jours	6833	
Procédement,	514879	511212
		160120

Les ventes de coton ont été limitées pendant ces deux derniers jours, et cela doit être principalement attribué à la faiblesse du stock en vente, et à la fermeté inébranlable des détenteurs. Hier 2000 b ont changé de mains à une légère hausse sur nos cours de jeudi; aujourd'hui 3000 b ont été vendues à une nouvelle hausse, qui a ore de 1/4 à 3/8 de cent à la hausse de ces deux jours. Les qualités supérieures ont été plus recherchées et leur valeur a augmenté en conséquence, ainsi qu'on le verra en se référant à nos cotés. Les prix d'aujourd'hui sont plus élevés qu'à toute autre époque cette année; et les achats qui ont lieu maintenant sont basés sur le déficit de la recolte qui est diversement estimée de 1 à 1,000,000 balles. Cependant les acheteurs semblent attendre avec anxiété le avis du "British Queen" que nous recevrons peut-être demain; et sans être alarmistes nous croyons encore que la faillite de la Banque des Etats-Unis aurait nécessairement produit un effet défavorable sur le marché de coton de Liverpool. Parmi les ventes nous signalons:—1700 balles Louisiane et Mississippi m. 3, 3, 0 et 11 3/4; 311 à 10, 42 à 11; 66 à 11 1/4; 110 à 10; 260 à 10, 440 à 10 3/16, 99 à 11; 49 à 12; 31 à 9 1/4; 60 à 10; 62 à 9 5/8; 314 à 9 13/16, et 77 à 9 7/8.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Ordinaire et bas, de	9	à 9 1/2
Ordinaire,	9 3/4	à 10 1/4
Bon ordinaire,	10 1/2	à 10 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	11	à 11 1/4
Petit courant et courant,	11 3/4	à 12 1/4
Bon courant,	12	à —

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	9	à —
Ordinaire,	9 1/2	à 10
Bon ordinaire,	10 1/4	à 10 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	—	—
Petit courant et courant,	—	—
Bon courant,	—	—

TABAC—Le marché a été animé ces deux derniers jours et plus de 1100 boucauts ont changé de mains à nos cotes en plein. Le stock en vente a conséquemment diminué, et il n'excède pas maintenant 1600 ou 1000 bts. Parmi les ventes nous signalons 25 boucauts m. 3 1/2, 7 1/2 et 8 1/2; 09 3/4 à 1 1/2, 7 1/2 et 9 1/2; 29 boucauts dont 75 F à 1 1/2 et 2 d o à 9 3/4; 79, 2me. qualité à 7 1/2; 49 X à 5 1/2; 21 à 5 3/4 et 11 à 6; 30 bts. X dont 26 à 5 1/2, et 4 à 5 cts; 302 boucauts à 5 1/2, 7 1/2 et 9 1/2 et 96 do X qualité inférieure à 6; 34 boucauts dont 22 F à 9 1/2 et 9 3/4 et 12, 3me. qualité à 7 1/2; 18 X à 5 1/2; 6 X à 6 1/2; 117 boucauts dont 10 F à 9 3/4; 4 do à 9 1/2; 34 3me. qualité à 7 3/4; 9 do à 7 1/2; 28 X à 9 3/4; 19 X à 5 1/2 et 20 do à 6; 28 boucauts à 5 1/2; 7 1/2 et 9 1/2, et 10 b à 7 1/2 et 9 1/2.

Arrivé depuis le 6 courant, 462 boucauts; pas d'expéditions.

ETAT DU TABAC.

Oct. 1r 1840. Stock en mains	bds.	8219
Reçu pendant les 3 derniers jours	499	39
Procédement,	16100	16000
		19869
Expédié pendant les 3 derniers jours	—	
Procédement,	11641	11641
Stock en main,		8228

SUCRE—500 boucauts d'Orleans ont changé de mains depuis notre dernière revue, à nos dernières côtes. Les principales ventes s'effectuent de 5 1/4 à 6 1/4 cts. Les qualités extrêmes se rangent de 3 à 6 3/4. Nous ne connaissons aucune vente sur habitations.

MELASSE—Cet article soutient à être en bonne demande à 21 1/2 à 22 cts le gallon. Les ventes des deux dernier jours s'élèvent à 600 barils. Nous cotons cet article sur habitation à 16 cts.

FARINE—Le marché est toujours calme et il ne se fait de ventes que pour la consommation. Nous cotons la farine supérfine de $4 25 à $4 50. Les arrivages diminuent.

WHISKEY—Les demandes ont considérablement diminué et les prix ont éprouvé une légère baisse. Le rectifié se vend facilement sur la Levée à 19 cents.

PORC—Le marché continue à être calme et les prix se soutiennent avec peine. Nous cotons le pore mess à $12 50 et 12 75; prime 9 50; M. O. 11 50; P. O. 8 50; pore en mess à 60 à 67c.

BŒUF—Nous n'avons aucun changement à indiquer pour cet article. Nous cotons le mess à 11 50 et 12. En demi-barils 6 50 à 7, prime 7. Demi barils à 4 à 50. B. à 1 1/2 à 2.

JAMBONS—Secs, de enveloppe 9 1/2 à 10 1/2; plates côtés de 6 1/2 à 6 3/4; épaules de 4 1/2 à 5.

GRAISSE—Les qualités de choix continuent à être en bonne demande pour le marché de la Havane de 7 1/2 à 7 3/4. Les qualités inférieures au contraire sont négligées de 6 3/4 à 6 1/2.

CHANGE—Nous n'avons aucun changement à indiquer. Nous cotons les traites sterling de 10 à 10 1/2 pour cent de prime. France à 15 1/2; New-York 60 jours 2 1/2 pour cent de prime, fermes—A rue 4 1/2 do.

FRET—Le fret reste calme—Nous référons à nos cotes.

FRET.

Coton pour Liverpool	9/16 d	
De do Havre,	1 1/16 d	
De do New York,	1/2 à 9/32	
De do Boston,	5/8 à —	
Tabac pour Cowes,	60 s	
De do Londres directement,	55	
De do New York,	5 00	à 5 50
De do Boston,	5 50 à	—
De do Philadelphie,	00	à 00

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE LA N. ORLEANS.

AVIS—L'assemblée mensuelle de cette société aura lieu demain à 8 heures du soir, à la salle habituelle de ses séances, rue du Canal, No. 80. DAVID TOWNSEND, 9 avril Secrétaire

SY&C°, MAGASIN DE CHAPELLERIE, Rue de Chartres No. 119.

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir par la navire Lafayette un assortiment de très jolis chapeaux de soie, pour hommes et pour enfants; ils ont également un magasin de très-beaux CHAPEAUX DE PANAMA, dits. paille, Canadas et Panamas, &c. &c.

26 mars—6

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART,

UN entrepôt de charbon de Terre, de chauffage, planches, chevaux, charrettes et tous les matériaux qui en dépendent, situé sur la rue de l'Esplanade, en face de la Monnaie.—Ce cet établissement n'est pas vendu à l'enchère ce jour et au 10 avril prochain, il sera vendu ce jour-là à 4 heures du soir, à l'encan, par Mr. Domingo.

S'adresser sur les lieux à Mr. J. Sullinat. 7 avril—12

SEL—3000 sacs sel des Iles Turques, à vendre par 20 m REMY DODDLASS, 12 Poydras.

CHANDELLES—200 caisses chandelles au moulé, à vendre par JOHN A. MERRITT, 63, rue du Camp. 6 avril

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIÉS.

Barque Enice, Deming, Liverpool
Brig Lemas, Lemas, Cienfuegos.
Schr Jame, Robinson, Belizmore.
Goélette Louisiana, Eldy, Passe Sabine.
Goélette Ann Burrows, Burrows, Mobile.
Goélette Pilot, Fashee, Savannah.
Goélette Hudson, Cleft, Matanzas.
Goélette Paquin, Tripp, Sisc.

ARRIVES.

Steamer Clipper, Laurent, de Bayou Sarah.
Steamer Ohio, Valley, de Wheeling.
Bateau de remorque Lion, Pinsoger, des Pascos.
Navire Kentucky, Rogers, de Boston.
Steamer Gen. Harrison, Buchholder, de Lafourche.
" Neb. Fulton, Hooper, du Bayou Sarah.
" Osceola, Pease, de Louisville.
" Zephyr, Smith, de St. Martinville.
" Livingston, Clarke, de Fort Hudson.
" John Stile, Collins, de Pakin.
" Tarquin, Charbon, de Cincinnati.
" General Gaines, Baggs, de Louisville.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIÉS.

Barque Enice, Deming, Liverpool
Brig Lemas, de Lemas, Cienfuegos.
Schr Jame, Robinson, Belizmore.
Goélette Louisiana, Eldy, Passe Sabine.
Goélette Ann Burrows, Burrows, Mobile.
Goélette Pilot, Fashee, Savannah.
Goélette Hudson, Cleft, Matanzas.
Goélette Paquin, Tripp, Sisc.

ARRIVES.

Steamer Clipper, Laurent, de Bayou Sarah.
Steamer Ohio, Valley, de Wheeling.
Bateau de remorque Lion, Pinsoger, des Pascos.
Navire Kentucky, Rogers, de Boston.
Steamer Gen. Harrison, Buchholder, de Lafourche.
" Neb. Fulton, Hooper, du Bayou Sarah.
" Osceola, Pease, de Louisville.
" Zephyr, Smith, de St. Martinville.
" Livingston, Clarke, de Fort Hudson.
" John Stile, Collins, de Pakin.
" Tarquin, Charbon, de Cincinnati.
" General Gaines, Baggs, de Louisville.

PERDU OU VOLE.

UN PORTEFEUILLE brun contenant entr'autres billets dont le possesseur ne se rappelle pas la désignation et la somme, deux tiré par Mme. Morris à l'ordre de, et endossé par le Major Willard, chacun de la somme de trois cent quarante neuf piastres et quatre sous; plus le reçu de la somme de quatre cent quarante piastres et quatre sous; et le portefeuille peut garder en rendant celui-ci et les autres papiers, et se payer de la boîte de la perte.

Le public est averti de ne pas négocier ces billets.

9 avril—3

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, Ohio, recevront des ordres pour la construction de machines à vapeur, moulins à sucre, scies, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.

9 av—1m FREERET BROTHERS.

BAZAR PARISIEN, MARCHANDISES DÉTÉ.

Encouragez Royale et Dumoine.

NORMANDIE BARRE vient de recevoir par le navire Edmond Perkins, les objets de nouveautés ci-après et toutes sujétes de parfumerie fraiche des maisons *Lorpies, Bernier, Viaud, &c.*

Objets pour dames.

Fichus, mouchoirs de batiste brodés et unis, guimpes brodées, manchettes, bas de soie, de fil d'Ecosse, gants de soie, de fil d'Ecosse sorins et blancs, de daim, de castor, chaussettes, souliers satin, pantoufles en maroquin, de satin, ceintures, bretelles, manchettes, jabots, gants de soie, gants fil d'Ecosse sorins et blancs, de castor, chaussettes, souliers sat